

---

**Présidence : Italie****1183<sup>e</sup> SÉANCE PLÉNIÈRE DU CONSEIL**

1. Date : jeudi 26 avril 2018

Ouverture : 10 h 05  
Suspension : 13 heures  
Reprise : 15 h 15  
Clôture : 17 heures

2. Président : Ambassadeur A. Azzoni  
Ambassadeur M. Clemente

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Président a, au nom du Conseil permanent, présenté ses condoléances aux familles des victimes des attentats qui ont été perpétrés à Toronto le 23 avril 2018 et à Kaboul le 22 avril 2018. Le Canada a remercié le Président de son témoignage de sympathie.

Le Président a aussi commémoré le premier anniversaire du décès de M. Joseph Stone, membre de la Mission spéciale d'observation de l'OSCE en Ukraine, qui a été tué par l'explosion d'une mine dans l'est de l'Ukraine le 23 avril 2017. Le Conseil a ensuite observé une minute de silence.

3. Sujets examinés - Déclarations - Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : POINT FAIT PAR LE REPRÉSENTANT SPÉCIAL  
DU PRÉSIDENT EN EXERCICE DE L'OSCE EN  
UKRAINE ET AUPRÈS DU GROUPE DE CONTACT  
TRILATÉRAL, L'AMBASSADEUR  
MARTIN SAJDIK

Question examinée au titre du point 2 de l'ordre du jour

Point 2 de l'ordre du jour : **RAPPORT DE L'OBSERVATEUR EN CHEF DE LA MISSION SPÉCIALE D'OBSERVATION DE L'OSCE EN UKRAINE**

Président, Représentant spécial du Président en exercice de l'OSCE en Ukraine et auprès du Groupe de contact trilatéral, Observateur en chef de la Mission spéciale d'observation de l'OSCE en Ukraine (PC.FR/10/18 OSCE+), Bulgarie-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; l'Islande et le Liechtenstein, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que la Géorgie, la Moldavie et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/518/18/Rev.1), Fédération de Russie (PC.DEL/495/18), Suisse (PC.DEL/509/18 OSCE+), Turquie (PC.DEL/502/18 OSCE+), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/496/18), Kazakhstan (PC.DEL/525/18 OSCE+), Norvège (PC.DEL/528/18), Canada, Biélorussie (PC.DEL/503/18 OSCE+), Allemagne, France (également au nom de l'Allemagne), Géorgie (PC.DEL/523/18 OSCE+), Ukraine (PC.DEL/510/18)

Point 3 de l'ordre du jour : **CÉRÉMONIE DE REMISE DU PRIX GEMS (ENTREPRENEURS ÉCOLOGIQUES DE L'OSCE AYANT UN IMPACT SOCIAL) À DE JEUNES ENTREPRENEURS DES PARTENAIRES MÉDITERRANÉENS PAR L'OSCE ET SA PRÉSIDENTE ITALIENNE**

Président, M. H. Boussada (également au nom de M<sup>me</sup> L. R. Boussada) (Algérie), M<sup>me</sup> Y. Yassin (Égypte), M. Y. Tadmor (Israël), M<sup>me</sup> L. Al-Kurdi (Jordanie), M<sup>me</sup> S. Hasnaoui (au nom de M. O. Benhlima) (Maroc), M. G. Gasparini (au nom de M<sup>me</sup> A. Nisaf) (Tunisie), M. D. Sorrosal (Fédération européenne de finances et banques éthiques et alternatives), M<sup>me</sup> B. Tuncer (Centre d'activités régionales pour la consommation et la production durables), Président du Groupe de contact méditerranéen de l'OSCE (Slovaquie), Secrétaire général, Jordanie (partenaire pour la coopération), Égypte (partenaire pour la coopération), Maroc (partenaire pour la coopération), Algérie (partenaire pour la coopération), Israël (partenaire pour la coopération), Tunisie (partenaire pour la coopération), Kazakhstan (PC.DEL/527/18 OSCE+), Président du Groupe d'amis de la jeunesse et de la sécurité de l'OSCE (Espagne) (PC.DEL/529/18 OSCE+)

Point 4 de l'ordre du jour : **AFFAIRES COURANTES**

- a) *Trente-deuxième anniversaire de l'accident survenu à la centrale nucléaire de Tchernobyl* : Biélorussie (annexe), Fédération de Russie (PC.DEL/501/18), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/497/18), Ukraine (PC.DEL/511/18), Lituanie (PC.DEL/517/18 OSCE+)
- b) *Développements récents en Arménie* : Arménie (PC.DEL/524/18 OSCE+), Bulgarie-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de

Macédoine, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; l'Islande et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/519/18/Rev.1), Suisse (PC.DEL/508/18 OSCE+), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/498/18), Fédération de Russie (PC.DEL/499/18), Kazakhstan (PC.DEL/526/18 OSCE+), Turquie, Président

- c) *Violations des droits de l'homme et mauvais traitements à l'encontre des personnes LGBTI en Tchétchénie* : Bulgarie-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; l'Islande et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que le Canada, les États-Unis d'Amérique, la Géorgie, Saint-Marin et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/520/18), Fédération de Russie, Ukraine
- d) *Réponse de la Suède à une déclaration sur la méthodologie d'observation des élections utilisée par le BIDDH, faite par la Fédération de Russie à la 1182<sup>e</sup> séance du Conseil permanent tenue le 19 avril 2018* : Suède, Fédération de Russie (PC.DEL/506/18)
- e) *Développements récents concernant le processus de règlement transnistrien en Moldavie* : Moldavie (PC.DEL/530/18 OSCE+), Président, Bulgarie-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que la Géorgie et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/521/18), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/500/18), Ukraine (PC.DEL/512/18), Fédération de Russie (PC.DEL/507/18)

Point 5 de l'ordre du jour : **RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DU PRÉSIDENT EN EXERCICE**

- a) *Deuxième réunion préparatoire du vingt-sixième Forum économique et environnemental de l'OSCE, prévue à Venise (Italie), les 24 et 25 mai 2018* : Président
- b) *Conférence à l'échelle de l'OSCE sur la cybersécurité/la sécurité des TIC, prévue à Rome les 27 et 28 septembre 2018* : Président
- c) *Conférence de 2018 à l'échelle de l'OSCE sur la lutte contre le terrorisme, prévue à Rome les 10 et 11 mai 2018* : Président

Point 6 de l'ordre du jour : RAPPORT DU SECRÉTAIRE GENERAL

- a) *Participation du Secrétaire général à la réunion de haut niveau sur la consolidation de la paix et la paix durable tenue dans le cadre de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York les 24 et 25 avril 2018 : Secrétaire général (SEC.GAL/72/18 OSCE+) (SEC.GAL/72/18/Add.1 OSCE+)*
- b) *Réunion régionale des chefs des opérations de terrain en Asie centrale tenue à Bichkek du 18 au 20 avril 2018 : Secrétaire général (SEC.GAL/72/18 OSCE+) (SEC.GAL/72/18/Add.1 OSCE+)*
- c) *Dix-huitième Conférence de l'Alliance contre la traite des personnes, tenue à Vienne les 23 et 24 avril 2018 : Secrétaire général (SEC.GAL/72/18 OSCE+) (SEC.GAL/72/18/Add.1 OSCE+)*
- d) *Réunion du Groupe de travail informel sur le renforcement du cadre juridique de l'OSCE, tenue à Vienne le 20 avril 2018 : Secrétaire général (SEC.GAL/72/18 OSCE+) (SEC.GAL/72/18/Add.1 OSCE+), Fédération de Russie*
- e) *Table ronde d'experts dans le cadre des Journées de la sécurité de l'OSCE sur le thème « Apporter une valeur ajoutée sur le terrain : accroître l'impact de l'OSCE grâce aux opérations de terrain », prévue à Vienne le 27 avril 2018 : Secrétaire général (SEC.GAL/72/18 OSCE+) (SEC.GAL/72/18/Add.1 OSCE+)*
- f) *Visites et réunions prévues du Secrétaire général : Secrétaire général (SEC.GAL/72/18 OSCE+) (SEC.GAL/72/18/Add.1 OSCE+)*

Point 7 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Élections présidentielles et législatives anticipées prévues en Turquie le 24 juin 2018 : Turquie (PC.DEL/516/18 OSCE+)*
- b) *Lancement d'un groupe informel d'amis sur la sécurité des journalistes : Lituanie (PC.DEL/513/18), Fédération de Russie (PC.DEL/504/18)*
- c) *Conférence ministérielle régionale de l'OSCE sur le thème « Bonne gouvernance et connectivité économique – meilleures pratiques dans la région de l'OSCE », prévue à Achgabat les 30 et 31 mai 2018 : Turkménistan*

4. Prochaine séance :

Jeudi 3 mai 2018 à 10 heures, Neuer Saal

**1183<sup>e</sup> séance plénière**

Journal n° 1183 du CP, point 4 a) de l'ordre du jour

**DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DE LA BIÉLORUSSIE**

Monsieur le Président,

Aujourd'hui, nous commémorons une des dates les plus tristes de l'histoire moderne – le 32<sup>e</sup> anniversaire de l'accident de la centrale nucléaire de Tchernobyl – une des catastrophes anthropiques les plus graves du XX<sup>e</sup> siècle par son ampleur et ses conséquences.

En décembre 2016, l'Assemblée générale des Nations Unies, dans sa résolution intitulée « Conséquences durables de la catastrophe de Tchernobyl » (A/RES/71/125), a décidé, afin de mieux faire connaître les conséquences à long terme de la catastrophe de Tchernobyl, de proclamer le 26 avril Journée internationale du souvenir de la catastrophe de Tchernobyl, qui sera célébrée tous les ans à compter de 2017, et a invité tous ses États Membres, les organismes des Nations Unies et autres organisations internationales concernées à observer cette journée. Nous considérons qu'il s'agit là d'une mesure symbolique importante pour renforcer les efforts internationaux déployés en vue d'atténuer les conséquences négatives de la catastrophe de Tchernobyl.

À cette occasion, nous tenons à rendre hommage une fois de plus aux centaines de milliers de liquidateurs venus de toute l'URSS, qui ont participé aux opérations de nettoyage de Tchernobyl, et à tous les vétérans de Tchernobyl qui, héroïquement, au détriment de leur santé et au péril de leur vie, ont protégé les habitants de la région des effets destructeurs des radiations.

Monsieur le Président,

Comme nous le savons, ce terrible accident a eu des conséquences pour de nombreux pays européens, mais les pays les plus touchés ont été la Biélorussie, la Russie et l'Ukraine.

En Biélorussie, la contamination radioactive a touché plus d'un quart de notre territoire, qui accueillait plus d'un cinquième de notre population. Le coût des conséquences de la catastrophe de Tchernobyl pour notre pays sur 30 années d'efforts de relèvement a été évalué à 235 milliards de dollars des États-Unis.

À la suite de l'effondrement de l'URSS, la Biélorussie a dû faire face seule aux conséquences de la catastrophe de Tchernobyl, et l'effort de relèvement est devenu une tâche

nationale d'importance cruciale. La Biélorussie a mis en œuvre cinq programmes d'État en faveur de Tchernobyl de 1990 à 2015 pour un budget total de 22 milliards de dollars des États-Unis. Nous mettons actuellement en œuvre le sixième programme d'État pour la période 2016–2020, qui vise essentiellement à réduire les risques pour la santé publique, à assurer un suivi environnemental et à concourir au relèvement et au développement durable des régions touchées.

Malheureusement, on ne peut en conclure pour autant que les funestes conséquences de Tchernobyl font désormais partie du passé. Selon nous, surmonter les conséquences à long terme de cette catastrophe requiert non seulement des efforts importants au niveau national, mais aussi de nouveaux partenariats afin de promouvoir le développement durable des régions touchées et de favoriser l'innovation et l'investissement.

Monsieur le Président,

La Biélorussie a appelé à plusieurs reprises l'attention de la communauté internationale sur la nécessité de poursuivre la coopération internationale pour Tchernobyl. L'Assemblée générale des Nations Unies, dans sa résolution A/RES/71/125, engage les États Membres et tous les partenaires intéressés à soutenir les activités de coopération internationale pour Tchernobyl menées en vue de réaliser les objectifs de développement durable dans les régions touchées.

Nous apprécions grandement l'aide et le soutien que nous apportent des organisations internationales et régionales, des gouvernements et des organisations de la société civile d'autres pays pour relever et développer les régions touchées. Nous sommes disposés à partager avec le monde les connaissances uniques que nous avons acquises en remédiant aux conséquences de ce type de catastrophe ainsi que notre expérience en matière de réhabilitation psychologique de la population et de protection de cette dernière contre la radioactivité.

Il est satisfaisant de constater que l'OSCE, bien qu'elle ne soit pas une organisation spécialisée dans les questions environnementales, participe aussi à l'action menée et contribue à la coopération internationale pour Tchernobyl ainsi qu'à l'atténuation des conséquences de la catastrophe de Tchernobyl.

Dans la Déclaration ministérielle de l'OSCE adoptée à Ljubljana en 2005 à l'occasion du vingtième anniversaire de la catastrophe de la centrale nucléaire de Tchernobyl, il a été dit que « l'OSCE continuera de participer aux efforts de coopération internationaux pour atténuer les conséquences de l'accident de Tchernobyl, notamment en contribuant aux projets pertinents et en les appuyant, et de fournir l'assistance et l'expertise appropriées. »

En 2013–2015, dans le cadre de l'Initiative Environnement et Sécurité (ENVSEC), l'OSCE a mené à bonne fin un projet extrabudgétaire pour évaluer les risques environnementaux dans la zone d'exclusion longeant les frontières ukrainienne et biélorusse, ce qui a permis de dresser une carte de la contamination radioactive dans cette zone et d'élaborer un manuel sur la sûreté radiologique à l'intention des services des frontières des deux pays.

Le Bureau du Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE, avec le soutien financier de l'Allemagne, de l'Autriche et du Liechtenstein, met actuellement en œuvre un projet destiné à prévenir et combattre les incendies de forêt sur les territoires contaminés par Tchernobyl en Biélorussie et en Ukraine.

À cet égard, nous tenons à exprimer nos sincères remerciements au Bureau du Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE, au Secrétariat de l'Organisation et aux États donateurs pour leur soutien de ces projets liés à Tchernobyl menés en Biélorussie. Nous espérons que l'OSCE continuera d'apporter une précieuse contribution à cet important processus.

Nous sommes fermement convaincus que des activités conjointes de ce type jouent un important rôle unificateur et renforcent l'esprit de solidarité au sein de l'ensemble de la communauté de l'OSCE.

Nous comptons sur une coopération fructueuse avec tous les partenaires pour surmonter les conséquences durables de la catastrophe de Tchernobyl et réaliser les objectifs de développement durable dans les régions touchées.

Nous demandons que la présente déclaration soit annexée au journal de ce jour.  
Merci, Monsieur le Président.